

## Règlement du tournoi sénior d'Ussel

- Art. 01** Le tournoi est autorisé par la Ligue Badminton de nouvelle aquitaine et par la FFBAAd sous le numéro : .....
- Art. 02** Le tournoi se déroulera selon les règles de la FFBAAd et du présent règlement.
- Art. 03** Tout participant doit être en règle avec la FFBAAd et doit être en possession de sa licence compétition pour la saison 18/19 qu'il présentera à la table de marque à son arrivée.
- Art. 04** Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
- Art. 05** Les juges arbitres, Laurence URBANIAK (JA principale) et Véronique MARESCA sont désignées par le comité d'organisation : leurs décisions sont sans appel.
- Art. 06** Le juge arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de ce règlement.
- Art. 07** Le cachet de la poste ou la date de réception du mail feront foi pour la prise en compte et la clôture des inscriptions.
- Art. 08** Tous les tableaux de simple homme et dame ouverts seront composés de poules unique de 4 joueurs (pas de sortie de poule - en cas d'inscriptions insuffisantes, certaines poules pourront ne comporter que 3 équipes). Tous les tableaux de double mixte ouverts seront composés d'une poule unique de 5 équipes (pas de sortie de poule - en cas d'inscriptions insuffisantes, certaines poules pourront ne comporter que 4 équipes). Tous les tableaux de double homme et dame ouverts seront composés de poule de 5 équipes (avec sortie de poule - en cas d'inscriptions insuffisantes, certaines poules pourront ne comporter que 4 équipes).
- Art. 09** Le tournoi est ouvert aux joueurs non classés et classés de P12à N3 (minimes (D8 et plus), cadets, juniors, seniors et vétérans) en Simple, en Double et en Mixte. Les poules seront constituées par niveau prenant en compte la moyenne CPPH.
- Art. 10** Seul le représentant du club dûment identifié le jour du tournoi, pourra porter réclamation auprès du juge arbitre.
- Art. 11** Les volants officiels du tournoi sont : ForzaS6000 pour les classés et YONEX mavis 370 pour les non-classés. Ces volants seront en vente sur le lieu de la compétition. Seuls ces volants seront utilisés en cas de litige. Les volants sont à la charge des joueurs au partage égal entre les deux paires.
- Art. 12** Le temps minimum de repos entre deux matches est de 20 minutes. Ce temps pourra être réduit avec l'accord de l'intéressé et des juges arbitres.
- Art. 13** Les joueurs ont 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.
- Art. 14** Après l'appel de son match et passé un délai de cinq minutes, tout joueur non présent sur le terrain pourra être déclaré "forfait".
- Art. 15** Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun des joueurs ne sera autorisé à quitter le terrain sans la permission du juge arbitre.
- Art. 16** Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, le juge arbitre, les arbitres (ou faisant office), les coaches (aux arrêts prévus) et le personnel médical autorisé par le juge arbitre.
- Art. 17** Les matches seront auto-arbitrés.
- Art. 18** Tout volant touchant une structure (plafond) du gymnase sera compté FAUTE même au service. Tout volant touchant les supports ou obstacles mobiles sera compté LET au service et FAUTE en jeu.
- Art. 19** Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.
- Art. 20** Les classements pris en compte sont ceux entrés en vigueur au 1 novembre 2018. Les moyennes Cppp prises en compte sont celles calculées lors de la constitution des tableaux.
- Art 21 :** Les simples et les mixtes se dérouleront le samedi et les doubles le dimanche.
- Art. 22** Toute participation implique l'adoption du présent règlement.